



# Comité de pilotage 4 février 2009



- Bilan du CRAIG 2008 et plan d'actions 2009
- Présentation du projet de budget 2009
- Partenariats Départements / Agglomérations
- Assistance juridique sur les statuts du CRAIG

## → Ressources humaines

Après les départs successifs de M. Simon BANCAREL (Responsable du CRAIG) en juillet 2007 et de M. Yvan CALCAGNI (Administrateur) le 30 septembre 2008, l'année 2008 a été consacrée à recruter des remplaçants pour ces deux postes.

L'année 2009, voit donc l'équipe du CRAIG renouvelée et se compose aujourd'hui de 3 agents.

- Responsable du CRAIG : M. Frédéric DENEUX
- Géomaticienne : Mlle Sandrine TOUS
- Administrateur : M. Landry BREUIL

# Bilan 2008 et projets 2009

## → Acquisition de données

2008

↳ Mises à jour des fonds IGN SCAN25 et BDCARTO

↳ Base de données entreprises

Dans le cadre du Très Haut Débit, le CRAIG a fait l'acquisition d'une BDD entreprises & ZA

↳ Convention RTE

↳ Identification des besoins auprès des utilisateurs

2009

↳ Mise en œuvre d'un protocole d'échange avec la DGFIP pour la rediffusion des données cadastrales (Plan et Données littérales)

↳ Acquisition d'une orthophotographie\*

# Bilan 2008 et projets 2009

## → Détails du projet relatif à l'orthophotographie

**Objectif :** Réalisation d'une orthophotographie couleur sur l'Auvergne

### Résolution minimale du produit :

Zone	Résolution native
Départements	40 cm / pixel
Agglomérations	20 cm / pixel

### Calendrier de réalisation :

- 2009 : Départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme
- 2010 : Départements du Cantal et de la Haute Loire

**Produits complémentaires :** Modèles Numériques de Terrains + Infrarouge Couleur

**Estimation financière** toutes options de 200 000 € à 730 000 € pour la première phase (Allier et Puy-de-Dôme)

## → Animation du réseau

2008

↳ Journée technique : Processus de production de données orthophotographiques

↳ Assemblée des acteurs : A l'occasion de la visite du Comité National de l'Information Géographique (CNIG) en Auvergne le CRAIG a organisé une rencontre des acteurs régionaux de la géomatique.

2009

↳ Journée technique RGF 93 avec la participation de l'IGN et la DGFIP

↳ Journée technique INSPIRE avec la participation du BRGM

↳ Formations

↳ Relance de la dynamique des groupes de travail thématiques (Monuments historiques, DFCI, ...) et création de deux nouveaux groupes : Aménagement Numérique du Territoire et ZA

# Bilan 2008 et projets 2009

## → Bilan financier (Janvier à Décembre 2008)

	Compte-rendu financier 2008
<b>Ressources</b>	
Préfecture	100 000,00 €
Comité d'expansion	150,00 €
Région 2007 (Versée en 2008)	100 000,00 €
Région 2008	100 000,00 €
<b>Ressources totales</b>	<b>300 150,00 €</b>
<b>Dépenses</b>	
Personnel (Salaires + Charges)	87 386,22 €
Déplacements	1 368,81 €
Téléphone + Consommables	4 700,07 €
Services fournis par l'Enita - Frais de structure	7 000,00 €
Total fonctionnement	<b>100 455,10 €</b>
Investissement	
Matériel informatique - Acquisition de données -	
Prestations diverses	130 239,11 €
Total investissement	<b>130 239,11 €</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>230 694,21 €</b>

} Consommations réelles

} Forfait\* (Hébergement,  
service informatique et service administratif)

→ Reliquat : 69 000 €

# Bilan 2008 et projets 2009

## → Budget 2009

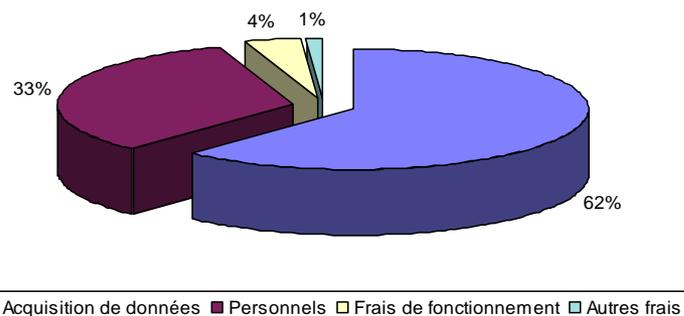
Dépenses 2009 (hypothèse basse)	
Objet	Estimation
Acquisition de données	241 957,00 €
Personnel (Salaires + Charges)	128 540,88 €
Fonctionnement et frais de structure*	16 000,00 €
Autres prestations	4 041,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>390 538,88 €</b>

\* Frais de structure (hébergement, service administratif et informatique) : 9 000 €

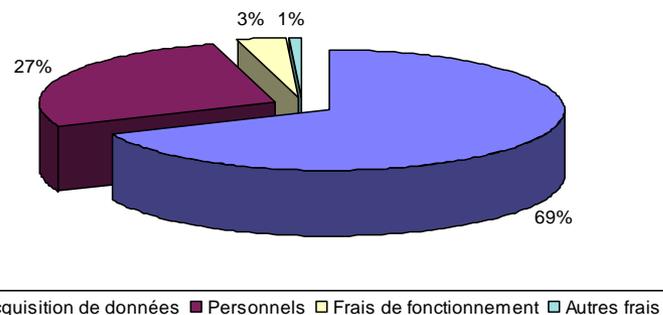
Dépenses 2009 (hypothèse haute)	
Objet	Estimation
Acquisition de données	325 709,00 €
Personnel (Salaires + Charges)	128 540,88 €
Fonctionnement et frais de structure*	16 000,00 €
Autres prestations	4 041,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>474 290,88 €</b>

\* Frais de structure (hébergement, service administratif et informatique) : 9 000 €

Dépenses prévisionnelles 2009 (390 000 €) - Hyp. basse



Dépenses prévisionnelles 2009 (474 000 €) - Hyp. Haute

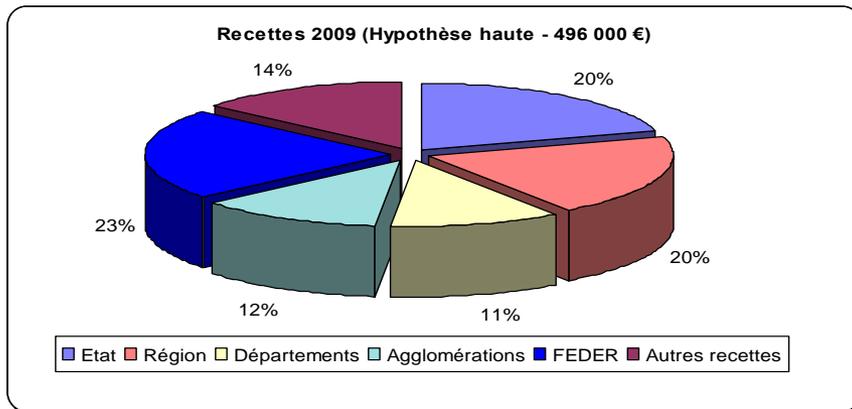
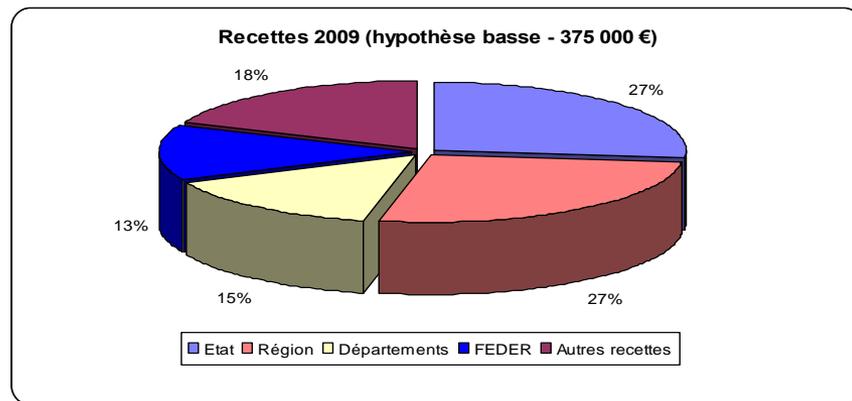


# Bilan 2008 et projets 2009

## → Budget 2009

Recettes (hypothèse basse)	
Objet	Estimation
Etat	100 000,00 €
Région	100 000,00 €
Départements	56 000,00 €
FEDER 1	50 293,12 €
Reliquat 2008	69 455,79 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>375 748,91 €</b>

Recettes (hypothèse haute)	
Objet	Estimation
Etat	100 000,00 €
Région	100 000,00 €
Départements	56 000,00 €
Agglomérations	60 500,00 €
FEDER 1 + FEDER 2	110 293,00 €
Reliquat 2008	69 455,79 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>496 248,79 €</b>



## → Départements

2008

↳ Établissement d'un projet de Convention-Cadre pour la mise en œuvre du CRAIG et présentation de la démarche aux départements

Clef de financement : un engagement annuel de 14 000 € / 3 ans

2008/2009

↳ Département de la Haute-Loire Délibération 12/2008

↳ Département du Cantal Délibération 30/2009

↳ Département de l'Allier Délibération mars 2009

↳ Département du Puy-de-Dôme à définir

Objectif : Signature par l'ensemble des partenaires au plus tard début juin 2009 (Impact trésorerie Marché ortho)

## → Agglomérations

2008

↳ Présentation de la démarche aux agglomérations de l'Allier et du Puy-de-Dôme

Proposition d'adhérer au dispositif selon la clef de répartition suivante :

0,15 cts / Hab. en ne dépassant pas un plafond de 14 000 €

Durée de l'engagement : 3 ans

Convention bi-partite Enita / Agglo

2009

↳ Présentation de la démarche aux commutés d'agglomérations du Bassin d'Aurillac (CABA) et du Puy en Velay (CAPEV)

## → Quel statut pour le CRAIG ?

- Les services d'activités industrielles et commerciales (décret 2002-549 du 19/04/02),
- La filiale,
- Le P.R.E.S.,
- L'association loi de 1901,
- La constitution d'un G.I.P.

	<b>Personnalité juridique</b>	<b>Régime général</b>	<b>personnel</b>	<b>contrat</b>	<b>fiscalité</b>
SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	NON	Droit privé	Droit public	Droit public	Fiscalité commerciale
FILIALE	OUI	Droit privé	Droit privé	Droit privé	Fiscalité commerciale
G..I.P.	OUI	Droit privé ou public selon statuts	Droit public ou droit privé (nature du GIP)	Droit public Ordonnance du 6 juin 2005	Nature de l'activité (SPIC ou SPA)
P.R.E.S.	OUI	Droit public	Droit public	Droit public C.M.P.	NON
Association loi 1901	OUI	Droit privé	Droit privé	Droit privé ou droit public C.M.P. ?	OUI ou NON

	Personnalité juridique	Régime général	Personnel	Contrat	Fiscalité	Création	Gouvernance	Locaux	Risque pénal	Risque de gestion de fait
SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	NON	Droit privé	Droit public	Droit public	Fiscalité commerciale	Délibération du C.A. – E.P.S.C.P.	Directeur	Universitaire	–	–
FILIALE	OUI	Droit privé	Droit privé	Droit privé	Fiscalité commerciale	Prise de participation au capital, Délibération du C.A.	Droit des sociétés	Mis à disposition ou apports en nature	+	+
G..I.P.	OUI	Droit privé ou public selon statuts	Droit public ou droit privé (nature du GIP)	Droit public Ordonnance du 6 juin 2005	Nature de l'activité (SPIC ou SPA)	Création par délibération des E.P.S.C.P et des personnes intéressées + approbation.	Président + Conseil d'administration + éventuellement directeur	Mis à disposition ou convention	–	–
P.R.E.S.	OUI	Droit public	Droit public	Droit public C.M.P.	NON	Délibération du P.R.E.S.	Organes du P.R.E.S.	Mis à disposition	–	–
Association loi 1901	OUI	Droit privé	Droit privé	Droit privé ou droit public C.M.P. ?	OUI ou NON	Délibération des E.P.S.C.P et des personnes fondatrices	Président+ Conseil d'administration+ A.G.	Mise à disposition ou location	+	+

# Élargissement du Comité technique

Dans l'attente de statut plus précis pour le CRAIG, il serait intéressant d'élargir le Comité Technique à certains membres : (Demande du CT de faire participer les acteurs suivants)

- un représentant des SDIS
- un représentant des Chambres du Commerce et de l'Industrie,
- un représentant des Chambres d'Agriculture,
- un représentant des Chambres des Métiers,
- un représentant pour chaque Communauté d'Agglomération,
- un représentant du PNR des Volcans d'Auvergne,
- un représentant du PNR du Livradois-Forez.